Aménagement du temps de travail: personnes exécutant des activités mobiles de transport routier

2008/0195(COD) - 02/03/2009

En adoptant le rapport de Mme Marie PANAYOTOPOULOS-CASSIOTOU (PPE-DE, EL), la commission de l'emploi et des affaires sociales recommande au Parlement de rejeter la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/15/CE relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier. Elle invite la Commission à retirer sa proposition et à entamer avec le Parlement les démarches opportunes afin d'en présenter une nouvelle.